

**Comment sont traitées les demandes de renouvellement DENSA déposées depuis le 01/01/2024 ?**

	Situation 1	Situation 2	Situation 3	Situation 4
<b>Date de d'expiration du précédent Certiphyto</b>	Mon certiphyto est valide au plus tard jusqu'au 09/04/2024 inclus	Mon certiphyto est valide au plus tard jusqu'au 09/04/2024 inclus	Mon certiphyto expire entre le 10/04/2024 et le 01/05/2025	Mon certiphyto expire entre le 02/05/2025 et le 01/05/2026
<b>Justificatifs en ma possession</b>	Justificatif de formation ou test et Justificatif de CSP ou d'exemption ( HVE, bio....)	Justificatif de formation ou de test mais absence de justificatif lié au CSP, d'attestation de prise de rendez-vous ou d'attestation d'exemption ( HVE, bio...)	<i>*Justificatif de formation ou test</i>	<i>*Justificatif de formation ou test</i>
<b>Modalités de dépôt de ma demande de renouvellement</b>	1/ Je dépose ma demande sur le site " <a href="https://service-public.fr/demande">service-public.fr demande</a> " en joignant l'attestation de formation et le justificatif CSP ou exemption dans la même PJ 2/ Je dépose ma demande sur le site " <a href="https://service-public.fr/demande">service-public.fr demande</a> " en joignant l'attestation de formation et je transmets le justificatif CSP ou exemption par mail à l'adresse : <a href="mailto:depots-csp.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr">depots-csp.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr</a>	1/ Je dépose ma demande sur le site " <a href="https://service-public.fr/demande">service-public.fr demande</a> " en joignant l'attestation de formation	<i>*À tout moment il est possible de déposer ma demande sur le site "<a href="https://service-public.fr/demande">service-public.fr demande</a>" en joignant l'attestation de formation et le justificatif lié au CSP ou son exemption ( HVE, bio) Dans ce cas et à réception ma demande sera alors traitée comme en "Situation 1"</i>	<i>*À tout moment il est possible de déposer ma demande sur le site "<a href="https://service-public.fr/demande">service-public.fr demande</a>" en joignant l'attestation de formation et justificatif lié au CSP ou son exemption ( HVE, bio) Dans ce cas et à réception ma demande sera alors traitée comme en "Situation 1"</i>
<b>Type de Certiphyto</b>	<b>Certificat DÉFINITIF de 5 ans</b>	<b>Certificat PROVISOIRE de 1 an</b>	<b>Certificat d'origine PROLONGÉ de 2 ans</b>	<b>Certificat d'origine PROLONGÉ de 1 an</b>
<b>Statut de ma demande sur service public</b>	Après instruction, la demande passe au statut "terminé" : le certificat est édité	La demande reste au statut "en cours". <i>*À tout moment il est possible de transmettre un justificatif lié au CSP ou son exemption (HVE, bio...) sur <a href="mailto:depots-csp.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr">depots-csp.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr</a> Dans ce cas et à réception ma demande sera alors traitée comme en "Situation 1"</i>	Sans objet	Sans objet
<b>Date de début de validité du Certiphyto</b>	Date de fin de validité du précédent Certiphyto + 1 jour ou date de décision si précédent certificat est échu	Date d'édition du certificat provisoire par la DRAAF <b>NB Tous les certificats provisoires édités par la DRAAF depuis le 01/01/2024 sont prolongés tacitement de 1 an</b>	La prolongation du certificat phyto DENSA intervient à compter du 10/04/2024	La prolongation du certificat phyto DENSA intervient à compter du 02/05/2025
<b>Durée de validité du Certiphyto</b>	<b>5 ans</b>	<b>1 an à compter de la date de décision DRAAF. Puis 1 an à compter de la date de fin de validité du certificat provisoire édité en N-1.</b>	<b>2 ans à compter de la date de fin de validité du précédent certificat</b>	<b>1 an à compter de la date de fin de validité du précédent certificat</b>
<b>Où trouver le Certiphyto ?</b>	Sur mon espace accéder à mon compte : " <a href="https://service-public.fr/mes-documents">service-public.fr mes documents</a> " je dois me reconnecter avec mon mot de passe et mon identifiant pour télécharger mon certificat renouvelé pour 5 ans	Transmis par la DRAAF par courriel : adresse mail indiquée sur le formulaire en ligne de demande de renouvellement	Sans objet	Sans objet